



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/HRC/4/G/13
20 mars 2007

FRANÇAIS
Original: ESPAGNOL

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Quatrième session
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

APPLICATION DE LA RÉOLUTION 60/251 DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 MARS 2006 INTITULÉE «CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME»

**Note verbale datée du 19 mars 2007, adressée au Haut-Commissariat des Nations Unies
aux droits de l'homme par la Mission permanente du Nicaragua
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève**

La Mission permanente de la République du Nicaragua auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève présente ses compliments au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et au secrétariat du Conseil des droits de l'homme et a l'honneur de leur faire tenir ci-joint le texte d'un document en espagnol intitulé «Déclaration du Nicaragua sur la situation des droits de l'homme au Darfour».

La Mission permanente du Nicaragua serait reconnaissante au Haut-Commissariat de bien vouloir faire distribuer le texte joint* en tant que document officiel de la quatrième session du Conseil des droits de l'homme et de le faire figurer sur le site Web du Conseil.

* L'annexe est reproduite telle qu'elle a été reçue, en espagnol et en anglais seulement.

Annexe

**STATEMENT BY NICARAGUA ON THE HUMAN RIGHTS
SITUATION IN DARFUR**

At its fourth special session the Human Rights Council adopted by consensus a decision on Darfur as a clear demonstration of the international community's concern at the human rights situation in Darfur.

Nicaragua regrets that the mission agreed on by consensus was unable to fulfil its mandate fully, and calls on the members of the Human Rights Council to seek, together with the Government of the Sudan, an effective means of addressing the emergency situation facing the victims, and at the same time to create conditions of trust between the parties.

The Human Rights Council stands at a crucial stage of institution-building, and so we must send clear signals of the resolve of its members to shoulder responsibly the commitments to promote and protect human rights throughout the world, and to ensure that dialogue and cooperation prevail.
